

Diplôme de l'Institut Supérieur des Affaires

Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

Vu l'arrêté ministériel du 28 juillet 1969 portant règlement de l'Institut Supérieur des Affaires ; vu le procès-verbal du Jury en date du 18 mai 2004

le présent diplôme est délivré à Passir Charité

m(e) à Mad Hourte Fidi Nacem, Marce le 7 janvier 1970

Vu et approuvé

Versailles, le 02 JUIN 2004

Le Président
du Jury



Claude JOUVEN

Le Président du
Conseil d'Établissement



Philippe VINDRY

Le Directeur
de l'Institut



Bernard RAMANANTSOA

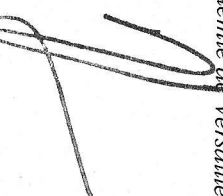
Le Directeur
Délégué



Valerie GAUTHIER



Le Recteur de
l'Académie de Versailles



Alain BOISSINOT